



# Ville de Cerny

## Essonne

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Date de convocation 20 juin 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 20 juin 2025	Nombre de conseillers présents :	12
	Nombre de conseillers votants :	16

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 20 juin 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes MITTELETTE-ROUISSI, M PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGÈRE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. PIERROT, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Patrick VELAY à M. Alain PRAT  
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE  
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT

Absents excusés : Mmes Alexandra EYERABIDE, Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mmes Joëlle VUITRY, Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

#### **N° 2025 / V / 7 – 9.1**      **Convention de réservation n° 01/2024 avec CDC** **Habitat social**

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L441-1, R441-5 et R441-5-2,  
VU la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée visant à la mise en œuvre du droit au logement,  
VU la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable,  
VU la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion,  
VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,  
VU la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique,  
VU le décret n° 2020-145 du 20 février 2020 relatif à la gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux,  
VU l'arrêté du 20 avril 2023 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif au nouveau formulaire de demande de logement locatif social et aux pièces justificatives fournies pour l'instruction de la demande de logement locatif social,  
VU la délibération n° 2018 / I / 1 – 7.3 du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2018 accordant une garantie d'emprunts à la Société EFIDIS, sise 20 place des vins de France à PARIS XII, auprès de la Caisse des Dépôts et consignations,  
VU la convention de réservation n° 01/2024 proposée par CDC Habitat Social, relative au parc de 63 logements locatifs sociaux sis 29 avenue d'Arpajon à Cerny,

CONSIDÉRANT la nécessité d'une gestion des droits de réservation des logements sociaux en flux plutôt qu'en stock en application du décret du 20 février 2020,  
CONSIDÉRANT l'absence de modification du rôle de la commune en tant que réservataire et la préservation des droits de réservation (13 logements réservés en stock),  
CONSIDÉRANT que le patrimoine géré par CDC Habitat Social à Cerny, considéré pour la gestion en flux, s'élève à 62 logements,  
CONSIDÉRANT le taux de rotation moyen annuel de ses logements, arrêté et communiqué par CDC Habitat Social à 9,28 %,  
CONSIDÉRANT que pour les années 2024 à 2026, le flux de logement affecté à la commune est fixé à 1 logement par an (20 % du flux annuel),  
CONSIDÉRANT que la décision du Conseil municipal intervient en régularisation de la transmission de la convention signée au bailleur en date du 19 décembre 2024,  
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de réservation n° 01/2024 avec CDC Habitat Social, dont le siège social est situé à 33, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, ainsi que toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Marie-Claire Chambaret". Below the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE CERNY" at the top, "Essonne" at the bottom, and two small stars on either side of a central emblem.